

Comme une Nouvelle

LE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE THUE-ET-MUE

NUMÉRO

02

DÉCEMBRE
2017



Quoi de neuf

**L'OFFRE DE TRANSPORT
ÉVOLUE AVEC TWISTO**

PAGE 5

Espaces verts

CE QU'IL FAUT SAVOIR

PAGE 8-9

Vie des communes

ÇA SE PASSE PRÈS
DE CHEZ VOUS

PAGE 11

Le mot des Assos

SPORTS ET LOISIRS

PAGE 16



Page 3
ÉDITO DU MAIRE

Page 4
ÉDUCATION

Page 5
CADRE DE VIE

Page 6
QUOI DE NEUF ?

Page 7
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Page 8 - 9
ESPACES VERTS

Page 10
ENVIRONNEMENT

Page 11 - 14
LA VIE DES COMMUNES
DÉLÉGUÉES

Page 15
QUIZZ

Page 16 - 18
LE MOT DES ASSOS

Page 19
INFOS PRATIQUES

• DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
MICHEL LAFONT

• COMITÉ DE RELECTURE :
MURIEL GAGER, LALIA LESAGE,
LAURENCE TROLET

• CRÉDITS PHOTOS : THUE-ET-MUE,
KEOLIS, CYRIL AUBERT-GEOFFROY,
MARYLÈNE CARRE

• RÉDACTION : THUE-ET-MUE, MARYLÈNE
CARRE

• CRÉATION ET MISE EN PAGE :
NOUVEAU REGARD - 02 31 47 00 47

• IMPRESSION : IMB

• TIRAGE : 2 900 EXEMPLAIRES

ISBN : 2558-1384

Agenda



VEN 8 & SAM 9 Décembre	Téléthon Bretteville-l'Orgueilleuse Cheux Brouay
VEN 15 Décembre	Marché de Noël des Galopins Bretteville-l'Orgueilleuse
DIM 17 Décembre	15h et 17h • Cinéma Studio Bretteville-l'Orgueilleuse
DIM 14 Janvier	15h et 17h • Cinéma Studio Bretteville-l'Orgueilleuse
SAM 20 Janvier	Nuit de la lecture dans les bibliothèques de Thue-et-Mue
SAM 27 Janvier	9h à 12h30 • Collecte de sang Studio Bretteville-l'Orgueilleuse
SAM 3 & DIM 4 Février	Exposition Brett'art Studio Bretteville-l'Orgueilleuse
DIM 4 février	Loto du jumelage avec Maureillas salle Victor Lorier
DIM 11 Février	Loto des enfants des Galopins Studio Bretteville-l'Orgueilleuse
MER 14 Février	Concours de belote des aînés salle des fêtes de Cheux
DIM 18 Février	17h • Cinéma Studio Bretteville-l'Orgueilleuse
DIM 25 Février	Convention du disque Studio Bretteville-l'Orgueilleuse
DIM 4 Mars	Loto de l'association des aînés. Bretteville-l'Orgueilleuse
SAM 10 Mars	Karaoké du jumelage avec Long Bennington. Bretteville-l'Orgueilleuse
MER 15 Mars	Concours de belote. Salle des fêtes de Cheux
VEN 16 Mars	St Patrick Studio Bretteville-l'Orgueilleuse
SAM 17 Mars	Soirée bavaroise comté de jumelage salle des fêtes de Cheux
DIM 25 Mars	17h • Cinéma Studio Bretteville-l'Orgueilleuse
MAR 27 Mars	16h à 19h30 • Collecte de sang Studio Bretteville-l'Orgueilleuse
SAM 31 MAR	Loto du club de basket ASBO
DIM 8 Avril	Vide grenier puériculture des Galopins Studio Bretteville-l'Orgueilleuse
MER 18 Avril	Concours de belote salle des fêtes de Cheux
SAM 21 Avril	Randonnée et balade en vélo au profit du handisport Bretteville-l'Orgueilleuse
DIM 22 Avril	Foire aux greniers du BOAC Bretteville-l'Orgueilleuse
DIM 22 Avril	15h et 17h • Cinéma Studio Bretteville-l'Orgueilleuse
DIM 20 Mai	17h • Cinéma Studio Bretteville-l'Orgueilleuse

Édito

LE MOT DU MAIRE

Vers une nouvelle identité



*Qualité de vie,
partage, modernité,
organisation,
dynamisme, entre
ville et campagne,
sont les valeurs que
nous avons voulu
mettre en avant*

Voici le second numéro de votre bulletin municipal **Comme une Nouvelle** depuis la fusion des six communes historiques qui composent notre commune nouvelle Thue-et-Mue.

Depuis sa création, vos élus travaillent à construire notre identité commune. Sans vouloir, bien au contraire, ignorer l'histoire et le caractère de chacun de ses villages. Le logo de Thue-et-Mue, dévoilé en juin, est le symbole de notre futur commun : qualité de vie, partage, modernité, organisation, dynamisme, entre ville et campagne, sont les valeurs que nous avons voulu mettre en avant.

Vivre dans un territoire plus vaste, c'est pouvoir s'y déplacer. Le service Resago de transport en taxi, mis en place début septembre par Twisto, vous permet (entre autre) de vous

rendre 4 fois par jour à Bretteville-l'Orgueilleuse pour 1,50 € par voyage. C'est pratique quand on ne dispose ni de voiture ni de permis. Ce service donne aussi la possibilité de se déplacer sans sa voiture et permet d'envisager de vivre autrement.

En cette fin d'année, 24 commerçants de la commune innovent en vous proposant de découvrir tout au long du mois de décembre leurs services regroupés sur un calendrier de l'avent original. Nous espérons que vous répondrez nombreux à l'invitation de cette communication festive concocté par la commission développement économique.

Vivre dans un territoire, c'est savoir ce qui s'y passe ! En plus de ce bulletin, vous pouvez désormais recevoir des informations en continu sur votre smartphone. Animations, spectacles, coupure d'eau, date du conseil municipal... plus rien ne vous échappera grâce à CityKomi.

Depuis le début de l'année, la réglementation interdit l'usage des produits pesticides sur l'espace public. Les traitements ne sont plus autorisés. Ces nouvelles règles limitent largement les moyens d'intervention de nos équipes techniques. Nous allons tous devoir changer de regard sur la propreté.

Nous devrions préférer quelques herbes indésirables à des risques pour notre santé (qualité de l'air et de l'eau). Vous trouverez dans ce bulletin tous les détails sur ces nouvelles obligations qui seront très bientôt généralisées aux jardins privés.

Dans moins d'un mois arrivent les fêtes de fin d'année que je vous souhaite douces et joyeuses. ■

Michel Lafont

i Infos flash

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur une liste électorale est obligatoire. Pas encore inscrit ? Pensez-y !

Pour cela rendez-vous dans votre mairie annexe munie d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité avant le 31 décembre 2017. ■

PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017 il est possible de conclure un PACS en mairie. ■

CULTURE

Le chanteur britannique Murray Head sera sur la scène du Studio à Bretteville-l'Orgueilleuse le samedi 9 décembre 2017. ■

RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français doit se faire recenser auprès de sa mairie dans les 3 mois qui suivent la date de ses 16 ans. Venir muni de sa carte d'identité et de son livret de famille. ■

LES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

sont prévus au Studio, à Bretteville-l'Orgueilleuse, à 19h les mercredis 6 décembre, 7 février, 11 avril. ■

WEB

Vous pouvez consulter le site thueetmue.fr. Cette version temporaire vous permet d'avoir des informations sur la vie de votre commune. ■

PRÉPAREZ-VOUS !

Le festival culturel du tout petit revient pour sa onzième édition début 2018 et explorera « les petits bonheurs ». Plaquette disponible en janvier 2018. ■

📍 Pour tout renseignement :
Association loisirs jeunesse
Entre Thue-et-Mue
Secretariat@
aljentrethueetmue.com

i Info flash

Votre enfant est né en 2015. Il peut aller à l'école dès la rentrée scolaire de septembre 2018. Merci de bien vouloir contacter le SEEJ dès maintenant.

**SEEJ : 8 avenue de La Stèle
Bretteville-L'Orgueilleuse
14740 Thue-et-Mue
02 31 26 84 76 - accueil@seej.fr**

RENTREE SCOLAIRE :
QUOI DE NEUF ?

En septembre, 1 133 élèves ont fait leur rentrée dans l'un des cinq groupes scolaires du SIVOM Education Enfance Jeunesse (SEEJ). La rentrée en détails.



Depuis le 1^{er} janvier 2017, le SEEJ (SIVOM Education Enfance Jeunesse) exerce la compétence éducation pour les communes de Cairon, Le Fresne-Camilly, Rosel, Saint-Manvieu Norrey et Thue-et-Mue.

Après une augmentation importante du nombre d'élèves entre 2010 et 2014, les effectifs se stabilisent. On compte 663 élèves sur la commune de Thue-et-Mue, répartis sur deux groupes scolaires : 490 élèves à Bretteville-L'Orgueilleuse et 173 à Cheux.

Malheureusement nous avons constaté la fermeture d'une classe de maternelle à Cheux et à Bretteville-L'Orgueilleuse. Malgré la mobilisation des parents, des élus de Thue-et-Mue et du SEEJ, la 7e classe de maternelle, qui aurait permis d'avoir une moyenne de 25 élèves par classe, au lieu de 29, n'a pas pu être maintenue à Bretteville-L'Orgueilleuse. L'Education Nationale a proposé de mettre en place deux contrats civiques de 30 heures.

Les écoles de Cheux, Cairon et Le Fresne-Camilly sont repassées à la semaine de 4 jours à la rentrée. Les autres écoles

restent à 4 jours et demi pour le moment : la concertation est en cours, avec les équipes pédagogiques et les parents, concernant la rentrée 2018.

Les activités périscolaires sont encadrées par l'Association Loisirs Jeunesse. À Bretteville-L'Orgueilleuse, les activités se déroulent en fin de journée, de 15h30 à 16h30, le lundi, jeudi et vendredi. Pour les maternelles, le lundi, mardi de 13h à 14h et le jeudi de 15h15 à 16h15.

• Travaux de l'été : installation d'un jeu en maternelle à Bretteville-L'Orgueilleuse et prévision d'installation d'un jeu dans la cour en élémentaire. Peinture et travaux divers à Cheux : réfection d'un mur, couloir en fibre de verre en élémentaire, nouveaux placards...

• Il est demandé aux parents de se connecter au portail famille (www.seej.fr) pour effectuer leur réservation sur les différents services périscolaires proposés (restauration, garderie, aide aux devoirs, TAP et transport scolaire) et pour accéder à leur facture avec possibilité de régler en ligne. ■

LE CCAS INTERVIENT AUPRÈS DES
PERSONNES EN DIFFICULTÉ DANS
LA COMMUNE

Il est composé de 6 élus issus de chacune des communes déléguées et de 6 membres, nommés par le maire. Ce dernier est président de droit du CCAS.



AGNÈS SOLT, VICE-PRÉSIDENTE DU CCAS

Agnès Solt, vice-Présidente explique que les décisions d'aides sont prises lors des réunions du conseil d'administration, à la majorité. Le CCAS fonctionne grâce à une subvention de la commune et aux bénéfices des quêtes lors de mariages ou de dons.

Pour plus d'informations : contacter votre mairie annexe

Les formes d'aides

La perte d'emploi est une cause fréquente de demande, mais aussi la perte de revenus pour des raisons médicales. Une importante facture inattendue peut mettre les finances d'un foyer en péril. Certaines personnes ont juste besoin d'une écoute ou d'une aide administrative. Le CCAS peut leur apporter des informations sur les aides auxquelles elles peuvent prétendre ou les diriger vers l'Association intercommunale d'aide à l'emploi (AIAE). D'autres personnes viennent chercher une aide financière. Dans les situations d'extrême urgence, des bons alimentaires, des bons essence, des tickets de bus sont donnés. Pour une aide financière, un dossier est monté avec la personne, à qui l'on demande des justificatifs de dépenses, des revenus et des difficultés. ■

i Info flash

Les élus réfléchissent à la possibilité de proposer aux habitants un tarif négocié de couverture complémentaire santé en s'inspirant des contrats collectifs. Les habitants ne seraient pas obligés de souscrire à la mutuelle proposée. Ils pourraient juste comparer. Il ne s'agit pas de proposer un contrat unique mais un contrat adapté à la situation de chacun. La commune, compte tenu de sa taille, peut prétendre à une réduction de l'ordre de 30 % sur un contrat à prestations équivalentes. Un questionnaire va être envoyé aux habitants pour évaluer leur intérêt.

THUE-ET-MUE EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE

Soucieuse de vous informer sur tout ce qui vous concerne, Thue-et-Mue a décidé de déployer le service d'informations locales en temps réel Citykomi®.

C'est l'application qui vous permet de recevoir les actualités et les alertes de la mairie sur votre smartphone : une rue en travaux ? Une coupure de courant ? La prochaine réunion publique ? Ou encore les animations prévues le week-end prochain ? La mairie vous prévient directement dans votre poche.

L'objectif est de faciliter la vie quotidienne des habitants en diffusant les actualités et les alertes 100% utiles partout sur le territoire. Pour en profiter, il suffit de s'abonner sur son smartphone ou sur sa tablette. C'est anonyme, libre, gratuit et sans

publicité. À chaque nouvelle information publiée par la mairie, on reçoit une alerte. On clique, on lit et on est informé. ■

Comment s'abonner ?

1. Téléchargez Citykomi® sur votre smartphone ou votre tablette.
2. Ouvrez l'application et touchez le symbole « appareil photo » pour scanner le QR code de Thue-et-Mue.

C'est tout ! Citykomi® est disponible sur Apple, sur Android et sur Windows Mobile.



Quoi de neuf?

i Info flash

Le 1^{er} janvier 2018, une taxe de séjour communautaire s'appliquera sur les 50 communes de la communauté urbaine.

Les hébergeurs, professionnels et particuliers, ont l'obligation de la collecter auprès des voyageurs et de la reverser à Caen la Mer.

📍 Pour tout renseignement sur ce nouveau dispositif, vous pouvez contacter : Damien SOURISSEAU, gestionnaire sur ce nouveau dispositif, à la mission tourisme de Caen la mer. Tel : 02 14 37 29 59 taxedesejour@caenlamer.fr

Q Zoom sur...

Baisse de la taxe sur les ordures ménagères

Avez-vous constaté la baisse de votre taxe sur les ordures ménagères avec la passage à la communauté urbaine de Caen la Mer ?

Par exemple pour une valeur locative de 800 € votre taxe a diminué de 50 euros. 📊

L'OFFRE DE TRANSPORT ÉVOLUE AVEC TWISTO

Un taxi qui fonctionne comme un bus, mais qui ne se déplace que s'il a été appelé. C'est, en résumé, le principe du service Resago, mis en place en septembre dernier.



« En rejoignant la communauté urbaine Caen la mer, notre commune est entrée dans le périmètre de transport urbain, explique Michel Lafont, maire de Thue-et-Mue. Mais plutôt que de faire tourner des bus qui risquaient d'être vides, une solution plus écologique et économique a été trouvée : le taxi. »

NOM DE CODE : RESAGO

Le taxi emprunte la ligne de bus régulière avec seulement quatre destinations possibles : Bretteville-l'Orgueilleuse centre, Rots centre commercial, théâtre de Caen et gare de Caen. Les horaires d'arrivée et de retour à ces quatre arrêts sont fixes : le taxi se réserve par téléphone au 02 3115 55 55, au minimum deux heures avant. Vous serez averti par téléphone de l'heure précise de passage du taxi à votre arrêt de bus le plus proche. Une fois à bord, vous avez la garantie d'arriver à l'heure prévue à votre destination. Coût du trajet : 1,50€.

Le système de taxi Resago complète l'offre de transport existante des lignes 6, 8 et 30 des bus verts. Ces dernières continuent de passer à heures fixes dans les six communes déléguées de Thue-et-Mue, le matin, le midi et le soir (en

priorité pour les collégiens et lycéens). Depuis le 1^{er} janvier 2017, date de notre entrée dans Caen la mer, la ligne Flexo n° 7 assure également un service en soirée, le vendredi et le samedi avec deux retours de Caen (Tour Leroy) à 22h30 et 0h30.



Le dimanche, Resago propose un trajet entre les communes déléguées de Thue-et-Mue et l'arrêt Gambetta, à Caen, avec une arrivée à 10h ou 15h (retour à 12h ou 17h30). Idéal pour aller au marché ou à la nouvelle bibliothèque Alexis de Tocqueville.

Numéro d'appel Resago : 02 3115 55 55

Réservation deux heures avant le départ, sauf les dimanche et lundi matin : le samedi avant 17h. 📊

Développement économique

LA CMEG UNE ENTREPRISE COOPÉRATIVE INNOVANTE

Dans la zone industrielle de Cardonville, à Bretteville-l'Orgueilleuse, la CMEG fabrique des bétons innovants. Ses salariés sont actionnaires d'une des dernières entreprises de construction indépendantes de la région.



MYRIAM LETELLIER ADJOINTE AU MAIRE, EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sur les murs du hall de l'usine s'affichent les portraits de ses salariés. Car à la CMEG, ils ont une place à part : ils sont actionnaires de leur entreprise. Depuis 1950, la « Coopérative Métropolitaine d'Entreprise Générale » a toujours eu le statut de société coopérative de production (Scop).

Dans la zone industrielle de Cardonville à Bretteville-l'Orgueilleuse, elle réunit son siège, son bureau d'études et son usine de préfabrication, soit 85 salariés. Spécialiste du béton, la CMEG a aussi la compétence entreprise générale.

Fibré, coloré, chauffant, imprimé

Son slogan « bâtisseurs d'innovation » est plus qu'une promesse.

« L'entreprise s'est toujours développée par la technologie, explique le PDG actuel, Gilles Florentin. À chaque crise du marché, nous avons répondu par l'innovation. » Dans les années 1980, elle sort un béton fibré, plus léger, résistant et d'aspect minéral. La mode du béton esthétique et de l'isolation par l'extérieur

relance la production. Années 2000, c'est le béton coloré. En 2016, en collaboration avec une autre Scop normande, Acome, les ingénieurs de CMEG mettent au point des murs en béton chauffant, fabriqués à Bretteville-l'Orgueilleuse. Testé à l'occasion de l'extension du siège, en 2015, le procédé est breveté.

Avec 500 000 € par an dédié à la recherche et des partenariats avec l'université et l'école d'ingénieurs de Caen, les « bâtisseurs » continuent d'inventer : un béton à base de fibres de lin, présenté en septembre dernier à l'occasion de la Fête de la Science, des isolants capables de stocker le carbone, des parements de bétons imprimés à partir de photos...

Discrète, mais active, la CMEG a réalisé la façade du Studio et la stèle commémorative à Bretteville-l'Orgueilleuse, la salle de sport de Saint-Manvieu-Norrey ; à Caen, le nouvel Hôtel de Région et des murs anti-neutrons pour le Ganil. 3 000 pièces sortent chaque année de ses usines de Bretteville-l'Orgueilleuse, du Trait et du Havre, en Seine-Maritime. Depuis le début de l'année, l'entreprise aux 200 collaborateurs et au chiffre d'affaires de 40 millions d'euros a recruté 22 collaborateurs. 📊



GILLES FLORENTIN, PDG DE LA CMEG

i Info flash

Les commerçants de Thue-et-Mue proposent des offres promotionnelles à l'approche des fêtes de fin d'année. Un calendrier de l'aveut permettra de découvrir chaque jour du 1^{er} au 24 décembre 2017, une animation, une promotion ou un cadeau chez l'un d'entre eux. Alors, pour patienter avant Noël, n'attendez plus pour leur rendre visite.

Q Zoom sur...

Le nouveau service « Caen Normandie Emploi » propose aux entreprises de déposer leurs offres d'emploi et permet d'avoir accès, aux offres d'emploi, de stage ou d'alternance sur le territoire de Caen la mer. La plateforme Caen Normandie Emploi agrège les offres d'emplois et de stages de près de 1 500 sites dédiés à l'emploi pour les regrouper en un seul flux. Rendez-vous sur <http://www.emploi-caennormandie.fr/> 📊

Les offres d'emploi sur Caen la mer en un seul clic, c'est ici !



ZÉRO PHYTO SUR LES ESPACES VERTS



BROSSEUSE MÉCANIQUE POUR ÉVITER LA GERMINATION D'HERBES NON DÉSIRÉES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communes n'ont plus le droit d'utiliser de produits pesticides pour entretenir les espaces verts publics. En 2019, ce sera au tour des particuliers. La bataille pour la santé et l'environnement est l'affaire de tous.



Vous avez certainement entendu parler du glyphosate. Ce puissant herbicide, le plus vendu en France ces dernières années, que l'on retrouve notamment dans le Roundup® commercialisé par Monsanto™, est accusé d'être cancérigène. Il fait partie de ces « pesticides » que les collectivités françaises n'ont plus le droit d'utiliser. Dans un peu plus d'un an, les particuliers seront soumis aux mêmes règles. Pourquoi ? Parce que ces produits chimiques représentent un risque avéré pour la santé de ceux qui l'utilisent et des populations qui vivent au milieu des espaces traités. Ils affectent la qualité de l'eau et de l'air,

la régénération des sols et la pollinisation des plantes. Or, nous pouvons très bien nous passer de ces produits.

« La gestion des espaces publics sans pesticide est possible, avec l'implication des agents de service et la participation des habitants », explique Jean-Yves Binet, adjoint en charge des espaces verts et de la voirie de Thue-et-Mue. Certes, il va falloir changer des habitudes établies depuis des dizaines d'années (les « phytos » sont massivement utilisés et très efficaces pour détruire les espèces dites « nuisibles ») et bousculer quelques stéréotypes bien ancrés. Un « beau » jardin

JEAN-YVES BINET,
ADJOINT AU MAIRE, EN CHARGE
DES ESPACES VERTS ET DE LA VOIRIE

n'est pas forcément un jardin exempt de toute nature « sauvage » ; les « mauvaises herbes » ne sont pas si mauvaises qu'on le croit et jouent un rôle dans la biodiversité. Et des solutions alternatives existent, comme celles qu'utilisaient nos jardiniers avant l'ère de l'agrochimie !

Bonnes pratiques et solutions alternatives

Cheux a été la première commune de la communauté urbaine à passer au zéro phyto dès 2008. En 2012, elle a obtenu le niveau 3 de la « Charte d'entretien des espaces publics » de la Fredon (Fédération Régionale de Défense des Organismes Nuisibles). Caen, Le Fresne-Camilly et Garcelles-Secqueville l'ont suivie. Mais le niveau d'avancement des communes est loin d'être homogène.

Caen la mer, en charge de la compétence voirie et espaces verts depuis le 1^{er} janvier 2017, a mis en place un groupe de travail, constitué d'élus et de techniciens, afin d'aider les communes à engager la transition, en s'appuyant sur l'expérience de ces pionnières. Sur la question du désherbage par exemple, il existe des techniques alternatives préventives, telles que le paillage, les plantes couvre sols et les prairies fleuries. En curatif, on peut remplacer le vaporisateur par des outils de désherbage mécanique, comme les balayeuses, qui enlèvent la végétation présente dans les interstices (bords de

« La gestion des espaces publics sans pesticide est possible, avec l'implication des agents de service et la participation des habitants »

Des réponses collectives

Le problème est que ces interventions sont plus longues, plus physiques pour les agents et doivent être répétées plus régulièrement qu'un coup de pulvérisateur. « C'est là que la mutualisation va nous aider à être plus performants », se réjouit Jean-Yves Binet. Le matériel de désherbage est très coûteux d'où la nécessité de le mutualiser. Notre entrée dans la communauté urbaine de Caen la mer nous permettra de nous équiper et cette mutualisation nous aidera à être plus performants. Depuis le 1^{er} janvier 2017 et la création de la commune nouvelle Thue-et-Mue, les agents, rattachés sur les deux pôles techniques (Bretteville-l'Orgueilleuse et Cheux) travaillent désormais en équipe sur l'ensemble des communes déléguées. Il existe encore une autre façon de résoudre le problème du désherbage : tout simplement en créant des espaces verts qui n'auront plus besoin d'être désherbés, comme des parkings ou des allées semées volontairement en herbe ! Pour cela, « il est urgent d'anticiper dès la conception des projets d'urbanisme », conclut Jean-Yves Binet. ■

Le pari du zéro phyto passe enfin par l'implication des habitants. D'après le code de la voirie, les habitants doivent nettoyer le trottoir devant chez eux, depuis le pied du mur de leur propriété jusqu'à la chaussée. Il s'agit d'un espace public, l'usage de produits phytosanitaires n'est pas toléré. Un bon coup de balai régulier suffit à empêcher la repousse des plantes non désirées. Le zéro phyto est l'affaire de tous.



Zoom sur...

CE QUE DIT LA LOI

L'article 68 de la loi de transition énergétique du 18 août 2015 interdit l'usage par les structures publiques (Etat, collectivités et établissements publics) des produits phytosanitaires (appelés aussi phytosanitaires) pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles et ouverts au public.

L'interdiction est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017. Sont susceptibles de déroger à la loi « les voiries dans les zones étroites, difficiles d'accès, telles que les bretelles, échangeurs, terre-pleins centraux (...) », les cimetières et les terrains de sport qui ne sont pas en accès libre.

En outre, depuis le 1^{er} janvier 2017, les jardiniers amateurs n'ont plus accès en libre-service à ces produits. Cet accès limité ouvre une période transitoire qui s'achèvera en 2019. Après cette date, l'interdiction s'appliquera à l'utilisation des pesticides par les particuliers. ■



Info flash

Rappels : Les dépôts sauvages sont interdits par la loi et passibles d'une amende pouvant atteindre 450€. Décret N°2015-337 du 25 mars 2015.

FRELONS ASIATIQUES : COMMENT RÉAGIR ?

Repéré dans le sud de la France pour la première fois en 2006, le « frelon à pattes jaunes » est remonté dans le nord et a atteint notre département en 2011. Quels sont les risques et les précautions à prendre ?



Caractéristiques physiques : une tête noire, la face et les pattes jaunes, entre 2,5 et 3 cm de long. Comme le frelon européen, le frelon asiatique construit des nids élaborés à base de particules de bois. Il fixe son nid en hauteur, dans les arbres, mais aussi dans les greniers.

Cette habitation sphérique peut atteindre jusqu'à 100 cm de diamètre. Une

piqûre de frelon asiatique n'est pas plus dangereuse qu'une piqûre de guêpe pour l'homme. Elle le devient si les personnes piquées développent une réaction allergique. Dans les faits, il ne devient agressif envers l'homme que s'il se sent attaqué. Ses cibles favorites sont les abeilles et autres pollinisateurs. Depuis son arrivée en France, ce prédateur, qui se nourrit de protéines, a décimé de nombreuses colonies d'abeilles. Nous devons agir collectivement pour tenter de l'éradiquer. ■



il ne devient agressif envers l'homme que s'il se sent attaqué.

N'AGISSEZ PAS SEUL !

« Au printemps, chacun peut installer des pièges pour capturer ces frelons et empêcher leur reproduction », explique François Touyon, maire adjoint à l'environnement de Thue-et-Mue.

Le reste de l'année, il faut repérer les nids pour procéder à leur destruction. Mais attention, il est impératif de ne pas détruire soi-même le nid, par sécurité et pour éviter la dispersion de la colonie dans la nature. Sur la commune de Thue-et-Mue, un agent technique agréé, Philippe Madelaine est habilité à intervenir et dispose du matériel nécessaire : un mâle télescopique (pouvant atteindre 38m) qui permet d'injecter dans le nid un insecticide biologique.

Les frelons à l'intérieur sont tués aussitôt. Le produit reste actif toute la journée et agit sur les frelons qui

rentrent au nid. Le lendemain, il n'y a plus rien. Ses interventions (deux heures environ) sont prises en charge par Thue-et-Mue.

Dans la mesure où il ne peut être disponible en permanence, le conseil municipal a passé une convention avec la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), qui peut aussi envoyer sur place une société qualifiée.

La FREDON paye l'intervention, puis se fait rembourser par le Département (30%) et la commune. Le citoyen n'a rien à payer. ■

PLACE DES CANADIENS : LIVRÉE !

Une dernière touche à apporter à l'éclairage et la rénovation de la Place des Canadiens sera achevée, au terme de neuf mois de travaux. L'inauguration est prévue au printemps.

En un demi-siècle, la place des Canadiens aura complètement changé de visage. Après-guerre, c'est un champ, régulièrement inondé du fait de sa situation en cuvette. À partir des années 1950, il est progressivement remblayé et c'est autour de cet espace en herbe que va se reconstruire la ville détruite. Dans les années 1980, la place est rénovée une première fois. Sa deuxième rénovation vient de s'achever pour un investissement de 1 200 000 € (1).

Bientôt des arbres

Le projet ? Créer une place centrale, cœur de vie pour des événements ; faciliter le stationnement et sécuriser l'accès au Studio et aux écoles ; enfin, gérer la question des eaux pluviales en créant quatre grands bassins enterrés et des noues (fossés peu profonds et larges, végétalisés) pour stocker l'eau et limiter le ruissellement. « Le choix s'est porté sur un espace très minéral, permettant d'accueillir du monde, et des matériaux innovants pour les revêtements, les sols et le mobilier urbain », explique Jean-Pierre Balas, maire délégué de Bretteville-l'Orgueilleuse et membre de la commission espaces publics à Caen la

mer. « Les semis plantés volontairement pour assainir les sols ont pu laisser croire à un manque d'entretien, mais il y poussera bientôt des arbres », précise l'élu. Pour être au même niveau que le Studio, l'ensemble de la place a été descendu de deux mètres et le Calvaire, qui appartient au château, également ! Le Monument aux morts et la stèle des Canadiens ont trouvé un nouvel écrin sur une feuille d'érable en béton.

Une place branchée

Le marché du samedi matin sera amené, à terme, à occuper la place, équipée de points d'eau et d'électricité : il reste encore une organisation à trouver pour contrôler l'accès des camions à la place et le nettoyage. Dernier point de « détail » : l'éclairage. Quatre mâts « multifonctions » ont été plantés sur la place. En plus d'éclairer l'espace, ces poteaux servent à le sonoriser et à projeter des images. Enfin un système Wifi gratuit et des prises de recharge USB complètent cette offre innovante. L'inauguration de la place est prévue au printemps. ■

(1) Maître d'œuvre : Acemo (Colombelles) associé au cabinet Guimard Pierrot (Hérouville-Saint-Clair)

Madame Longcote, conciliateur de justice, assure désormais une permanence de 9h à 12h30 les 1ers et 3èmes mercredis de chaque mois à la mairie annexe de Bretteville-l'Orgueilleuse.



Elle a pour mission de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge (problèmes de voisinage, différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, différents relatif

à un contrat de travail, litiges de la consommation, impayés, malfaçons de travaux...).

Le conciliateur n'intervient pas pour les affaires familiales (divorces, gardes d'enfants...). ■

Info flash

Evolution des horaires d'ouverture de la mairie annexe à compter du 4 décembre 2017 :

- **lundi de 14h à 19h**
- **du mardi au vendredi de 14h à 17h**
- **samedi de 9h30 à 11h30**



Remise des clefs des 36 logements Partelios rue de Secqueville

Agenda



DIM 10 Décembre	Repas de Noël de l'association des aînés
DIM 17 Décembre	15h - Arbre de Noël pour les petits Brettevillais salle Victor Lorier
SAM 6 Janvier	Vœux aux Brettevillais au Studio
DIM 21 Janvier	Assemblée générale des aînés espace de vie
SAM 10 Février	Belote du comité des fêtes espace de vie
DIM 18 Mars	Repas de printemps l'association des aînés
LUN 2 Avril	Chasse à l'œuf du comité des fêtes plateau sportif
SAM 14 Avril	Carneval et bal des Galopins

Brouay

RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES : DÉMARRAGE EN JANVIER

Les travaux d'agrandissement de la salle des fêtes vont démarrer en janvier 2018 pour une livraison prévue en septembre 2018.

À l'issue des appels d'offres, Deelles Ingenierie vient d'être désigné comme maître d'œuvre. Budget des travaux : 340 000 €. Le projet prévoit l'agrandissement de la cuisine, la création d'une salle de sommeil pour les enfants et d'une salle de rangement. Pendant les neuf mois que dureront les travaux, les salles voisines situées à Putot-en-Bessin, Cheux, Bretteville-l'Orgueilleuse ou Sainte-Croix-Grand-Tonne peuvent être utilisées. Le conseil départemental subventionne le projet à hauteur de 64 752€.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme définit les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les 10 à 15 ans à venir : droit du sol, règles d'urbanisme, espaces naturels, etc...

Le projet de PLU de Brouay, élaboré par la commune déléguée, a été approuvé le 10 octobre par le conseil communautaire de Caen la mer, en charge de la compétence « urbanisme » depuis le 1^{er} janvier. Le document va désormais être soumis à la concertation auprès de la population et des « Personnes Publiques Associées » (les PPA : Préfet, associations locales...). L'enquête publique sera lancée dans trois mois. Puis le projet, éventuellement modifié, sera de nouveau présenté en conseil communautaire pour être validé.

Agenda

VEN 15 décembre	Repas des ados
SAM 13 janvier	11h - Vœux aux Brouaysiens

Le Mesnil-Patry

SON ET LUMIÈRE SUR LE TERRAIN DE PÉTANQUE

Les neuf terrains de jeu des boulistes ont été refaits en septembre, avec un nouveau revêtement en sable rouge et des bordures renouvelées.



Prochaine étape à venir en novembre : l'éclairage. Le Sdec Energie va installer des mâts qui supporteront des projecteurs équipés de Led et un système de sonorisation du site. Ce dernier servira notamment pour les concours de pétanque et les « olympiades » des jeunes en juillet. Coût total : 20 000 €.

UN SECOND LOGEMENT COMMUNAL

Le bâtiment de l'ancienne mairie va être transformé en logement communal, pour accueillir une famille de trois personnes.

Les travaux seront réalisés au cours du premier trimestre 2018. L'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée au cabinet 2EC et la maîtrise d'œuvre à l'architecte Fiquet. La commune déléguée était déjà propriétaire d'un logement à l'étage. Le coût des travaux s'élève à 65 000 €.

Agenda

SAM 9 décembre	Arbre de Noël pour les enfants du village
DIM 18 mars	Repas des aînés
VEN 12 janvier	19h - Vœux aux habitants du Mesnil-Patry

Cheux

CRÉATION D'UN CONSEIL D'HABITANTS

La mairie déléguée de Cheux souhaite associer des habitants ou des personnes exerçant une activité professionnelle à Cheux au travail des élus, dans une démarche de démocratie participative.

Un conseil d'habitants est en cours de constitution. Il réunira tous les citoyens qui souhaitent participer « dans un esprit de co-construction des projets » précise Marie Théault, maire déléguée de Cheux. Cet espace de concertation, d'information et de suggestions abordera les questions liées aux services, au cadre de vie et à l'animation de la commune et de tout autre sujet dont il voudra se saisir.

Lancée lors d'une réunion publique le 20 octobre dernier, l'initiative a déjà trouvé écho auprès d'une dizaine de volontaires, « hommes et femmes, anciens ou nouveaux arrivants Celtiens ». Mais la liste n'est pas close : vous êtes invités à vous manifester auprès de la commune déléguée pour rejoindre ce groupe. Les réunions du conseil d'habitants auront

lieu une fois par trimestre. Le premier rendez-vous est fixé au 21 décembre à 18h30. Il permettra de déterminer le fonctionnement de ce conseil et ces axes de réflexion. Des compte rendus réguliers du travail du conseil d'habitants seront rédigés et mis à la disposition de tous en mairie.

« Cet outil de démocratie participative à l'échelle de Cheux est une première étape expérimentale »,

conclut Marie Théault. En 2020, la commune nouvelle Thue-et-Mue devra instituer des conseils consultatifs d'habitants.

Agenda

SAM 16 décembre	Animation de Noël cœur de bourg
MER 20 décembre	19h45 - Venue du père Noël pour les jeunes celtiens salle des fêtes
VEN 5 janvier	19h - Vœux aux Celtiens salle des fêtes
VEN 19 janvier	20h30 - Assemblée générale comité des fêtes salle Lefrançois
VEN 26 janvier	20h30 - Assemblée générale jumelage avec Unterpleichfeld salle Lefrançois
SAM 24 mars	Soirée de Thue-et-Mue FC salle des fêtes
DIM 8 avril	Animation des anciens combattants salle des fêtes
SAM 14 avril	Soirée dansante des parents d'élèves
JEU 10 mai	Accueil des amis allemands d'Unterpleichfeld
DIM 13 mai	Départ des amis allemands d'Unterpleichfeld

Info flash

Évolution des horaires d'ouverture de l'agence postale communale et de la mairie annexe :

- mardi, jeudi et vendredi de 16 h à 19h
- mercredi et samedi de 9 h à 12 h

Zoom sur...

Les nouveaux horaires de la bibliothèque de Cheux :

- MERCREDI : 10h - 12h / 16h - 18h30
- VENDREDI : 17h - 18h30
- SAMEDI : 10h30 - 12h30



Lors du salon du livre de Cheux qui s'est déroulé le dimanche 19 novembre, le prix Reine Mathilde a été décerné à Marie Murski pour son ouvrage intitulé « Le bébé d'Adèle ».

LES RUES PRINCIPALES RÉNOVÉES

Comme annoncé dans notre 1^{er} bulletin, les travaux d'effacement de réseaux rue du 7 juin et rue de Brouay sont terminés.



La communauté urbaine de Caen la Mer a remis en état les trottoirs et leurs bordures. Le coût total de l'opération avoisine les 171 000€.

La réfection de voirie a été réalisée par le département. Il nous reste à procéder aux aménagements de sécurité de cette rue très fréquentée. ■

i Info flash

Les bénévoles de la bibliothèque invitent les enfants à fêter Noël autour d'un goûter et de récits de Noël le mercredi 20 décembre de 16h à 18h30.

Agenda

SAM 9 décembre	20h30 • Eglise Répétition générale de la chorale Rigaudon
MER 20 décembre	Animation à la bibliothèque
DIM 28 janvier	16h • Salle des fêtes vœux aux Putot Bessinois suivis de la galette des rois
SAM 10 février	Concours de belote salle des fêtes

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le seul voyage en province que fit Louis XVI durant son règne fut en Normandie pour se rendre à Cherbourg.



Durant ce périple, il fit halte à Sainte-Croix-Grand-Tonne où se trouvait un cabaret afin de se restaurer. Le Roi s'attabla à la table des voyageurs. L'histoire raconte qu'il savoura du « gros pain de ménage ».

Les villageois avertis de cette visite peu commune se rassemblèrent autour de lui. Celui-ci leur fit servir à boire. C'est alors qu'il remarqua une jeune femme enceinte qui se tenait tristement à l'écart. Intrigué, il la fit approcher et

l'interrogea. La jeune femme lui annonça qu'elle était enceinte d'un jeune homme que sa mère lui refusait pour mari.

À genoux, elle demanda au souverain son accord. Le Roi dota l'enfant qu'elle portait et voulu qu'elle soit mariée pour son voyage de retour.

C'est ainsi que la jeune fille retrouva l'honneur et la joie. On raconte qu'à la suite de cet événement, le cabaret pris le nom de « l'hôtel fortuné ». ■

Agenda

DIM 17 décembre	Noël des enfants de Sainte-Croix Grand-Tonne salle des fêtes
DIM 14 janvier	16h • Galette et vœux aux habitants de Sainte-Croix-Grand-Tonne salle des fêtes

CONNAISSEZ-VOUS VOTRE COMMUNE NOUVELLE ?

Pour le savoir... Testez-vous.

Quizz

1

En 1960, un homme politique, à l'occasion d'une visite officielle, a fait étape à Bretteville-l'Orgueilleuse.

- Antoine Pinet
- Charles De Gaulle
- Michel Debré

2

La Thue prend sa source à Brouay. Mais un autre ruisseau, qui porte le nom d'un animal, traverse le village, lequel ?

- Le goupil
- La foulque
- Le gougeons

3

Qui a créé la sculpture érigée à Cheux ?

- Jean Zabukovec
- Serge Saint
- Pierre Magnin

4

Quel est l'origine du nom du village du Mesnil-Patry ?

- Nom d'une famille aristocratique
- Nom d'un cardinal
- Nom d'un seigneur

5

Quel est le nom des habitants de Putôt ?

- Bessinois
- Putôtsois
- Putot Bessinois

6

Durant la seconde guerre mondiale la commune de Saint Croix Grand Tonne a accueilli :

- Un radar anti-aérien allemand
- Un aérodrome militaire
- Un centre de commandement des troupes alliées

Réponses : 1 - Charles De Gaulle • 2 - Le goupil (ancien nom du renard) • 3 - Serge Saint • 4 - Nom d'une famille aristocratique les Patry propriétaires d'un manoir • 5 - Putot Bessinois • 6 - Un aérodrome militaire

LA BONNE ADRESSE !

Avec la création de la commune nouvelle, Thue-et-Mue, vos adresses ont évolué. Le nom de la commune déléguée doit apparaître tel un lieu-dit.

Vous devez utiliser le code postal que vous utilisiez auparavant à côté du nom de la commune nouvelle Thue-et-Mue. Vous trouverez ci-dessous un exemple pour chacune des communes déléguées ■

MONSIEUR BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE

1 rue de Bayeux
Bretteville-l'Orgueilleuse
14740 Thue-et-Mue

MONSIEUR BROUAY

2 route d'Audrieu
Brouay
14250 Thue-et-Mue

MADAME CHEUX

4 rue des Dentellères
Cheux
14210 Thue-et-Mue

MADAME

LE MESNIL-PATRY

3 rue du 11 juin
Le Mesnil-Patry
14740 Thue-et-Mue

MONSIEUR PUTOT-EN-BESSIN

Rue du 7 juin
Putot-en-Bessin
14740 Thue-et-Mue

MADAME SAINTE-CROIXGRAND-TONNE

Le Bourg
Sainte-Croix-Grand-Tonne
14740 Thue-et-Mue

A noter

L'organisation des bureaux de poste n'a pas changé. Ainsi Brouay est toujours rattaché à la poste de Tilly-sur-Seulles.

TCBO DE BRETTEVILLE

Le club de tennis vient de recruter un jeune moniteur sympathique et compétent, **Rafael Ferraz, (classé 15/1).**



Il assure l'entraînement des équipes et les cours collectifs enfants/ adultes. Il reste des places disponibles à des tarifs avantageux. Un tournoi homologué est prévu pour 2018. 📧

📞 Contact : tcbo14@gmail.com

NOUVEAU A CHEUX !

Un cours de gym pilates a lieu le jeudi de 20h30 à 21h30 à la salle des fêtes de Cheux. Il reste des places dans les autres cours de gymnastique. Vous avez droit à 2 cours d'essai. 📧

📞 Contact : gymvolontaire-014071@epgu.fr

UN GESTE SIMPLE

L'amicale des donneurs de sang de Bretteville-l'Orgueilleuse vous accueillera lors de ses prochaines collectes au Studio (voir agenda). Il suffit juste de se munir de sa pièce d'identité et d'être âgé de 18 à 70 ans. 📧

📞 Contact : sandra50.lo@laposte.net



ANCIENS COMBATTANTS

En juin dernier a eu lieu une cérémonie d'hommage en l'honneur de Charles Poulter, vétéran britannique ayant contribué à la libération de Cheux en juin 44. Son petit-fils David et son épouse Wanda étaient présents, venus spécialement en moto de Grande Bretagne. 📧

COMITE DE JUMELAGE CHEUX - UNTERPLEICHFELD

Le 30 septembre, ont eu lieu les vendanges à Cheux.

La vigne offerte par les Allemands et plantée au square de Burggrumbach a donné de belles grappes ! Le 14 octobre, les Gais Lurons ont joué à Norrey au profit du jumelage. En 2018, nous accueillerons nos amis allemands pour fêter nos 25 ans du 10 au 13 mai. Prochain rendez-vous, notre Soirée bavaroise le 17 mars à Cheux. 📧

📞 Contact : Arnaud Potier, arnopotier1@gmail.com

ADMR

Les bénévoles de l'association se tiennent à votre disposition et peuvent se déplacer à votre domicile pour répondre à toutes demandes de service à la personne et vous aider dans vos tâches quotidiennes, que vous soyez une personne âgée ou en activité.

Permanence de Bretteville-l'Orgueilleuse ouverte tous les après-midi de 13h30 à 17h du lundi au vendredi (vendredi, fermeture à 16h. Fermée le Mardi). 📧

📞 Contact : 02 31 08 17 28

CHEUX FAIT DU YOGA



L'association propose 2 cours de yoga (le mardi et le jeudi) et compte une trentaine d'adhérents. Un stage de 3 jours est prévu au 2^e trimestre pour se perfectionner et pratiquer certaines techniques de concentration et de méditation. 📧

📞 Contact : Françoise Philippe, fanphil10@orange.fr



COLLECTIF BIO

Le Collectif Bio de la Mue permet à ses membres d'acheter en circuit court, des produits biologiques (légumes, œufs, lait, fromages, miel, cidre, jus de pommes, viande, savons...) à des producteurs locaux : pas de commande minimum, pas d'engagement dans la durée. 📧

📍 Informations : www.lebiodelamue.fr

SEL DE CHEUX

L'association favorise l'échange de produits et de services mais aussi le transfert de savoirs entre ses adhérents : bourses d'échange, rucher, jardin associatif et boîte à lire.

Nous recherchons des personnes pour développer l'attractivité de notre site internet. 📧

📞 Contact : sel-de-cheux@sel-de-cheux.fr ou 06 77 81 10 84
📍 Informations : www.sel-de-cheux.fr



APEC

L'Association des Parents d'élèves de Cheux organise des actions afin d'apporter une aide financière aux projets pédagogiques de l'équipe enseignante de l'école de Cheux. L'APEC compte sur l'aide des parents pour les soutenir dans leurs actions et les rejoindre ! 📧

📞 Contact : [Lydie Simon 02 31 44 85 60](mailto:Lydie Simon, 02 31 44 85 60)

COMITE DES FETES DE CHEUX

Le 17 septembre, 300 personnes ont assisté au spectacle gratuit « Marty et les portes magiques ». Toutes les personnes voulant participer aux animations du comité des fêtes sont les bienvenues. 📧



📞 Contact : Françoise James, 02 31 80 07 19

AINÉS DE BRETTEVILLE



L'Association des Aînés de Bretteville l'Orgueilleuse organise des concours de belote, voyages, repas, loto, généalogie (les 2e et 4e vendredis du mois), danse de salon (mardi de 17 à 18 heures). 35 personnes ont participé au voyage en Crète. La destination du voyage 2019 est à l'étude. 📧

📞 Contact : Didier Mézières, 06 21 15 82 16

AMICALE DES AINES CHEUX-ST MANVIEU-NORREY

L'Amicale des Aînés Cheux-St Manvieu-Norrey organise de nombreuses activités : jeux, chorale, marche, repas et concours de belote. 📧

📞 Contact : [Marie-Claire Legagneur au 06 22 86 26 15.](mailto:Marie-Claire Legagneur, 06 22 86 26 15)

GYMNASTIQUE LOISIRS

L'Association Gymnastique Loisirs de Bretteville-l'Orgueilleuse propose différentes activités sportives, de loisirs et de bien-être : Gymnastique dynamique, Yoga, Taï chi chuan, gymnastique douce, danse africaine, djembé, sophrologie et randonnées. 📧

📞 Contact : [Isabelle Hauguel 02 31 80 16 40 - 06 31 67 49 39](mailto:Isabelle Hauguel, 02 31 80 16 40 - 06 31 67 49 39)
aglb14@gmail.com

PAROISSE ST MARC EN PLAINE

LIEU	MESSE
Bretteville Presbytère	9h du lundi au vendredi
Bretteville église	9h Presbytère 10h30 2nd et 4ème dimanche
Carpiquet	10h30 1er et 3ème dimanche
Rots	18h Samedi
Autres communes	10h30 5ème dimanche

Dimanche 15 avril 2018 fête de la paroisse

📞 Contact Cheux : [Colette Leroux 02 31 80 95 41](mailto:Colette Leroux, 02 31 80 95 41)
colet_leroux@hotmail.fr

UP THE JOHNS! SOUVENIR

L'association brettevillaise met en lumière la libération de nos villages en 1944 par les soldats canadiens, participe aux cérémonies officielles et organise expositions et conférences.

Un grand week-end événement a rassemblé 2000 personnes cette année avec défilé de véhicules d'époque, un camp allié reconstitué, un bal de la libération...

ON AIME BROUAY

L'association créée en 2014, a pour but d'organiser des manifestations destinées à promouvoir : Des liens amicaux et sociaux entre les habitants, mais aussi plus largement, de sympathisants résidents en France et à l'étranger.

Des manifestations culturelles, sportives, artistiques, commémoratives... Des rencontres et événements tels que : marchés artisanaux, expositions, concerts, spectacles, fêtes à thèmes, stages, cours, ateliers...

A venir : le téléthon et la fête du pain en juin.

Contact : 02 31 08 14 92

Retrouvez toutes les dates des associations, à ne pas manquer, dans les différents agendas de ce bulletin.



POUR LE HANDISPORT

En 2017 la somme de 6 000 € a été remise au Comité Handisport par Bretteville-l'Orgueilleuse Animation Commerciale (BOAC) qui organise une randonnée pédestre, une balade vélo et une foire aux greniers au profit du handisport. Un grand merci à tous : participants, donateurs et bénévoles.

WING TSUN KUNG FU



Le Wing Tsun, art martial chinois, a pour objectif de vaincre par la fluidité, la

souplesse et la rapidité. Accessible à tous, il a été popularisé par Ip Man (professeur de Bruce Lee). Le lundi de 18h45-20h15 au gymnase SEEJ.

Contact : 07 86 87 44 66
wingtsunbretteville@gmail.com
Facebook : wingtsunbretteville

LES GALOPINS DE BRETTEVILLE

Destinés au financement des projets pédagogiques initiés par les enseignants, les rendez-vous de cette année seront le marché de Noël, le loto des enfants, le carnaval avec bal pour les enfants, les ventes de croissants, de pizzas, de chocolats, le vide grenier de printemps et la fête des écoles le 30 juin.

Contact : 06 49 55 18 56
Facebook : Les Galopins de Bretteville

VIET VO DAO

Le premier stage de la saison organisé par notre association ce 30 septembre 2017 a réuni 35 personnes.

Le prochain stage est fixé le 20 janvier 2018 à la salle omnisports de Saint Manvieu Norrey. Ouvert à tous, venez apprendre les techniques basiques d'esquive et défense en toutes situations.

Contact : 06 75 87 61 68
vud.intercom.thuemue@gmail.com
Facebook : viet vo dao ben chi caen

SAVATE ET BOXE FRANCAISE

Le club brettevillais entame sa 2^e saison au studio, le jeudi de 20h à 22h.

Accessible dès 15 ans, c'est l'occasion d'apprendre ce sport de combat bi centenaire, basé sur des percussions «pieds et poings».

Contact : Olivier Houitte
06 61 21 30 83 - O.houitte@gmail.com.

Infos pratiques

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE : Bretteville-l'Orgueilleuse - 02 31 08 35 63

URGENCE EAU - ASSAINISSEMENT : SAUR - Dépannage 24h/24h - 02 14 37 40 09

PROFESSIONNELS DE SANTÉ :

PHARMACIE

Pharmacie de l'Église
Place Marin
Bretteville-l'Orgueilleuse
02 31 80 71 04

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr Couet
1 rue du Bessin - Cheux
02 31 94 68 01

Dr Daniel
33 rue de Caen
Bretteville-l'Orgueilleuse
02 31 80 74 83

Dr Edet
30 bis rue de Bayeux
Bretteville-l'Orgueilleuse
02 31 80 71 13

Dr Lemonnier
33 rue de Caen
Bretteville-l'Orgueilleuse
02 31 80 74 83

Dr Leroy
18, rue de la Délivrande
Bretteville-l'Orgueilleuse
02 31 80 72 19

Dr Marguerite
18 rue de la Délivrande
Bretteville-l'Orgueilleuse
02 31 15 07 47

Dr Raucq
18 rue de la Délivrande
Bretteville-l'Orgueilleuse
02 31 80 27 27

INFIRMIÈRES

Mmes Moreau, Malfilâtre et Goubault
33 rue de Caen
Bretteville-l'Orgueilleuse
02 31 80 75 08

Mme Renouf
1 rue du Bessin - Cheux
02 31 94 66 03

DENTISTE

Mme Colas
11 rue de la Délivrande
Bretteville-l'Orgueilleuse
02 31 80 77 90

ORTHOPHONISTES

Mme Levy
1 rue du Bessin - Cheux
06 52 33 32 24

Mme Pointeau, Mme Kurtz
8 avenue de la Stèle
Bretteville-l'Orgueilleuse
02 31 75 21 67

SAGE-FEMME

Mme Marguerite
27 rue de Caen
Bretteville-l'Orgueilleuse
02 31 08 13 36

PODOLOGUES

Mme Gautier
1 rue des Marronniers
Bretteville-l'Orgueilleuse
02 31 86 56 90

Mme Bisson
33 rue de Caen
Bretteville-l'Orgueilleuse
02 31 71 72 84

M. Roquet
1 rue du Bessin - Cheux
06 13 77 19 39

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. Bourget
1 bis, rue des Marronniers
Bretteville-l'Orgueilleuse
02 31 80 70 06

M. Callu
1 bis, rue des Marronniers
Bretteville-l'Orgueilleuse
02 31 80 70 06

M. Carpentier
1 rue du Bessin - Cheux
02 31 47 99 46

MÉDIATRICE FAMILIALE - GESTION DES CONFLITS FAMILIAUX INTERGÉNÉRATIONNELS

Mme Théault
1 rue du Bessin - Cheux
06 81 61 29 80

PSYCHOLOGUE ENTRETIEN INDIVIDUEL (ENFANTS, ADOS, ADULTES)

Mme Desgranges-Lentz
1 rue du Bessin - Cheux
06 60 22 83 77

SERVICES À LA PERSONNE :

AIAE (Association Intercommunale d'aide à l'emploi)
02 31 26 95 95

ADMR (Association d'aide à domicile en milieu rural)
02 31 08 17 28

CCAS (Centre Communal d'action sociale)
02 31 80 78 25

Centre medico social - Centre de protection maternelle et infantile (PMI)
3bis rue nouvelle
14740 Saint Manvieu Norrey
02 31 80 67 28



HORAIRES DÉCHÈTERIES :

BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE

Le bas des près

	Matin	Après-midi
LUN	Fermé	14h - 17h/18h*
MAR	Fermé	14h - 17h/18h*
MER	9h/12h*	14h - 17h/18h*
JEU	Fermé	14h - 17h/18h*
VEN	Fermé	14h - 17h/18h*
SAM	9h/12h*	14h - 17h/18h*

FONTENAY LE PESNEL

5 route de Cristot

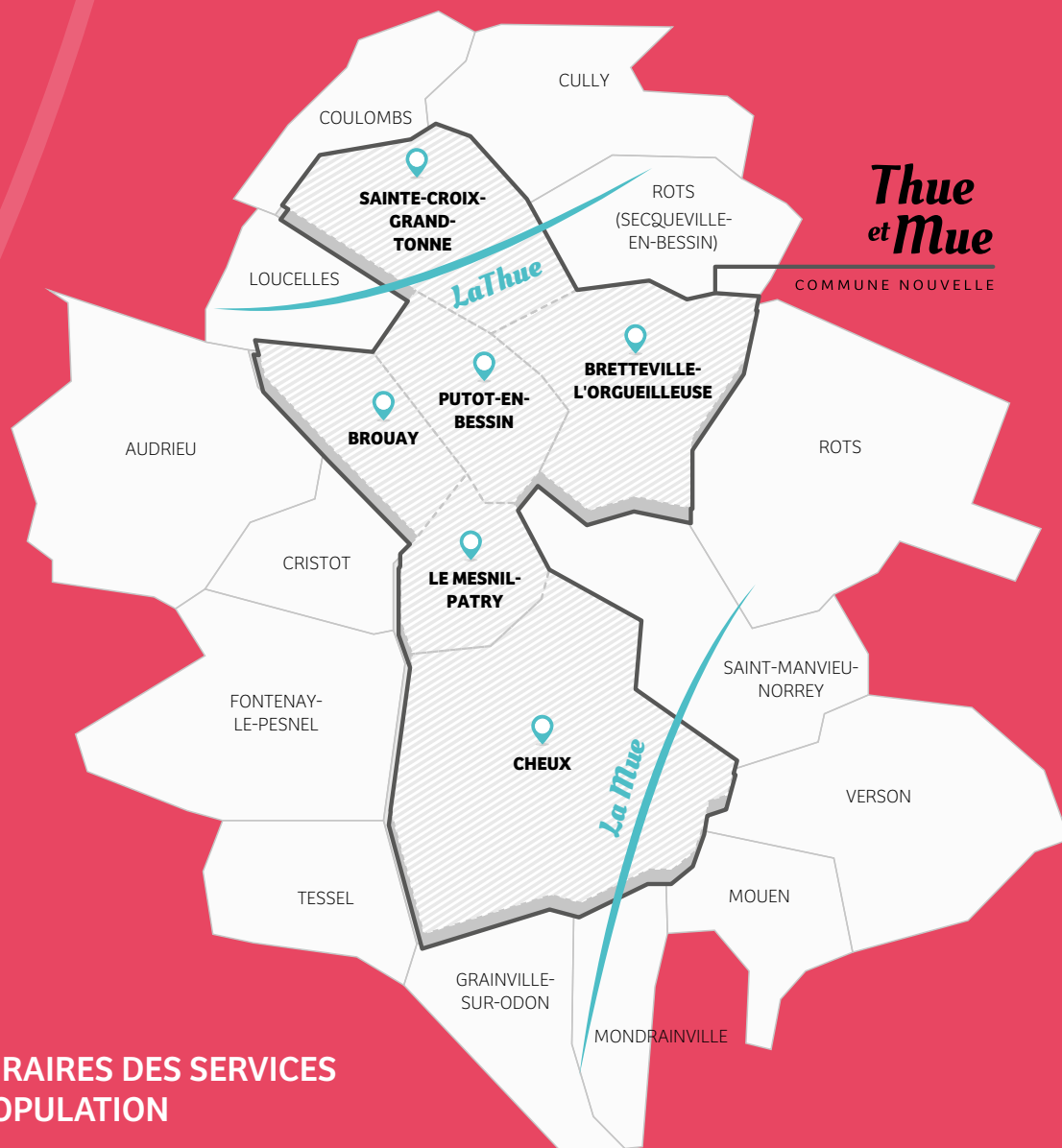
	Matin	Après-midi
LUN	Fermé	14h - 17h/18h*
MAR	Fermé	Fermé
MER	9h/12h*	14h - 17h/18h*
JEU	9h/12h*	14h - 17h/18h*
VEN	Fermé	14h - 17h/18h*
SAM	9h/12h*	14h - 17h/18h*

Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 31 mars : fermeture à 17 h

*Horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre : fermeture à 18h

Seroc : 02 31 51 69 60

CARTE DE THUE-ET-MUE



LES HORAIRES DES SERVICES À LA POPULATION

Mairie de Bretteville-l'Orgueilleuse et Le Mesnil-Patry

1 rue de Bayeux à Bretteville-l'Orgueilleuse
Ouvverte le lundi de 14h à 19h
du mardi au vendredi de 14h à 17h
et le samedi de 9h30 à 11h30
☎ 02 31 80 78 25
brettevilleorg@thueetmue.fr

Mairie de Brouay

2 rue d'Audrieu à Brouay
Ouvverte le mardi de 16h à 18h,
le jeudi de 16h30 à 18h30
☎ 02 31 80 28 16
brouay@thueetmue.fr

Mairie de Cheux

4 rue des Dentellières à Cheux
Ouvverte le mardi, jeudi et vendredi
de 16h à 19h, le mercredi et samedi
de 9h à 12h
☎ 02 31 80 98 89
cheux@thueetmue.fr

Agence Postale Communale de Cheux

4 rue des Dentellières à Cheux
Ouvverte le mardi, jeudi et vendredi
de 16 h à 19h, le mercredi et samedi
de 9h à 12h
☎ 02 31 50 18 30

Mairie de Putot-en-Bessin

Rue du 7 juin à Putot-en-Bessin
Ouvverte le lundi de 8h à 12h
et de 14h30 à 16h30, le mercredi
de 17h à 19h30, le jeudi de 14h à 16h30
et le vendredi de 8h à 12h
☎ 02 31 80 72 07
putotenbessin@thueetmue.fr

Mairie de Sainte-Croix-Grand-Tonne

Le Bourg à Sainte-Croix-Grand-Tonne
Ouvverte le mardi de 16h à 19h
et le jeudi de 11h à 12h
☎ 02 31 80 28 94
stecroixgrandtonne@thueetmue.fr